

Bruxelles, le 16 juillet 1985
NOTE BIO (85) 254 AUX BUREAUX NATIONAUX
CC AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE

432

=====

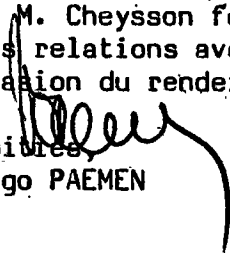
REUNION DE LA COMMISSION (16.7.1985)

1. La Commission a decide, en l'absence de decision du Conseil, d'assurer la gestion du secteur agricole sur la base de ses dernieres propositions au Conseil. Elle a egalement approuve le resultat des discussions avec les Etats-Unis en ce qui concerne les pates alimentaires. Cette position a entretemps ete approuvee par le Conseil agricole.

2. La Commission a mis au point les propositions de directives de negociation qui ont pour but d'assurer aux pays tiers mediterraneens le maintien des courants d'echanges traditionnels, conformement a la declaration du Conseil Europeen du 31 mars 1985.

La Commission a egalement propose des directives de negociation en vue du passage en deuxieme etape de l'accord d'association CEE/Chypre et des propositions pour definir de nouveaux regimes d'echanges avec Malte et la Yougoslavie.

M. Cheysson fera une conference de presse sur l'ensemble de nos relations avec les pays tiers mediterraneens demain a l'occasion du rendez-vous de midi.


Amities,
Hugo PAEMEN